

AFFAIRE N°

22.1

O B J E T : Travaux de voirie dans le cadre du programme d'aménagement des Hauts 1982 :
- Chemin Montauban (2ème tranche)
- Chemin Château d'eau
Autorisation de solliciter de la C.R.C.A.M.R. un emprunt de 600 000 F.

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Sur le programme d'aménagement des Hauts est prévue la réalisation de deux chemins à la Bretagne : chemin Montauban (2ème tranche) et chemin du Château d'eau.

Un montant de travaux de 2 000 000 F a été prévu à cet effet.

Le financement a été établi de la façon suivante :

- Subvention FIR 1 400 000 F
- Emprunt 600 000 F

Pour permettre la réalisation de ces travaux je vous demande de m'autoriser à contacter auprès de la C.R.C.A.M.R. un emprunt de 600 000 F.

ADOPTE A L'UNANIMITE

*

*

*

Reçu de la Préfecture
de la Réunion
le 16 Juillet 1982